

**BANQUE CENTRALE DU CONGO**  
**LE CONSEIL**  
**COMITE D'AUDIT ET DE GOUVERNANCE**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES**  
**DE L'EXERCICE 2011**

**Avril 2012**

**BANQUE CENTRALE DU CONGO**  
**Le Conseil**  
**Comité d'Audit et de Gouvernance**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2011**

**Introduction**

Le Comité d'Audit et de Gouvernance publie pour la troisième fois consécutive, son rapport annuel d'activités.

Dans les lignes qui suivent, il est repris la synthèse des activités de l'exercice 2011.

Les activités du Comité d'Audit et de Gouvernance de l'année 2011 sont articulées autour de neuf points ci-après :

- rôle du Comité d'Audit et de Gouvernance ;
- organisation ;
- fonctionnement ;
- états financiers ;
- système de contrôles internes ;
- gestion des risques ;
- auditeurs externes ;
- fonction d'audit interne ;
- conformité à la loi.

**I. Rôle du Comité d'Audit et de Gouvernance**

Le Comité d'Audit fut créé par la décision n° 001 du 12 juillet 2003 du Conseil de la Banque, laquelle fixait également les règles de son organisation et de son fonctionnement.

A partir du mois de juin 2010, le Comité d'Audit est devenu « Comité d'Audit et de Gouvernance », suivant la décision n° 016 du 11 juin 2010 du Conseil de la Banque.

.../...



Suivant la décision n° 016 précitée, le Comité d'Audit et de Gouvernance combine à la fois, les missions lui dévolues par la Décision n° 001 du 12 juillet 2003 et celles lui confiées par l'Ordre de Service n° 075/09 du 12 juin 2009 portant organigramme général de la Banque Centrale du Congo.

Organe d'appui du Conseil, le Comité d'Audit et de Gouvernance est chargé d'élaborer et de proposer les règles de gouvernance d'entreprise de la Banque Centrale du Congo ainsi que les politiques et les pratiques touchant l'éthique et la déontologie devant guider les administrateurs, les hauts dirigeants et l'ensemble du personnel tout en en contrôlant le respect afin de s'assurer que l'Institut d'Emission, y compris le Conseil de la Banque, fonctionnent de manière efficace et efficiente.

A ce titre, le Comité d'Audit et de Gouvernance remplit les missions suivantes :

- assurer la surveillance des procédures d'audit, du système de contrôle interne, du cadre de l'information financière et comptable de la Banque, ainsi que l'évaluation de la performance de cette dernière ;
- apprécier les contrôles internes, la fiabilité des moyens mis en œuvre pour établir les comptes et la pertinence des principes et méthodes comptables, lesquels doivent obéir aux normes comptables internationales (IAS) ;
- évaluer les rapports de l'Audit Interne de la Banque dans le cadre des audits systématiques obéissants aux normes internationales ;
- émettre un avis sur les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- contrôler le respect de la mise en œuvre au sein de la Banque des politiques touchant la déontologie et l'éthique ;
- se charger de tout sujet présentant des risques majeurs pour la Banque ou des dysfonctionnements graves de procédures.

Avec l'intégration de la gestion des risques au sein de la Banque, le Comité d'Audit et de Gouvernance surveille également cette activité.



.../...

## II. Organisation

L'organisation et le fonctionnement du Comité d'Audit et de Gouvernance sont fixés par la décision n° 017 du 11 juin 2010 du Conseil de la Banque.

Suivant cette décision, le Comité d'Audit et de Gouvernance est composé de quatre membres choisis parmi les Administrateurs non actifs du Conseil de la Banque. Les membres choisissent parmi eux un membre chargé de coordonner les activités du Comité.

Les Administrateurs membres du Comité d'Audit et de Gouvernance ont été nommés par le Décret Présidentiel n° 46-B/2003 du 28 mars 2003 portant nomination des membres du Conseil de la Banque Centrale du Congo.

Le Comité d'Audit et de Gouvernance se compose de la manière suivante :

1. **Albert YUMA MULIMBI** : Président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et Président du Conseil d'Administration de la GECAMINES, Coordonnateur ;
2. **Omer TSHIUNZA MBIYE** : Professeur Ordinaire à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Kinshasa et Ancien Vice-Gouverneur de la BCC, Membre ;
3. **Roger MASAMBA MAKELA** : Professeur Ordinaire aux Facultés de Droit de l'Université de Kinshasa et de l'Université Protestante au Congo et Président de la Commission Nationale de l'OHADA en RDC, Membre ;
4. **ISSA SELEMANI** : Ancien Parlementaire, Directeur à la Direction Générale des des Impôts, Membre.

.../...  


### III. Fonctionnement

#### III.1. Réunions

Au cours de l'exercice 2011, le Comité d'Audit et de Gouvernance a tenu huit réunions au cours desquelles les dossiers importants traités sont les suivants :

- 1° examen et approbation du plan pluriannuel d'audit 2011-2013 ;
- 2° examen et approbation du rapport annuel d'activités de l'Audit Interne de l'exercice 2010 ;
- 3° certification des états financiers de la Banque Centrale du Congo de l'exercice 2010 ;
- 4° rapports annuels d'activités du Comité d'Audit et de Gouvernance des exercices 2009 et 2010 ;
- 5° examen des activités de l'Audit Interne ;
- 6° examen des problèmes liés au fonctionnement de l'Audit Interne ;
- 7° formation des opérationnels sur le contrôle interne ;
- 8° mise en place de la structure de la Gestion des Risques.

#### III.2. Formation

Au cours de l'exercice sous revue, les membres du Comité d'Audit et de Gouvernance ont participé, du 06 au 09 juin, à Kuala Lumpur en Malaisie, à la 70<sup>ème</sup> Conférence Internationale de l'Institut des Auditeurs Internes « IIA Global ».

En outre, les Membres du Comité d'Audit et de Gouvernance ont suivi un séminaire animé à leur intention par **Monsieur Jacques PRIGENT** de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne, « IFACI », sur le thème : rôles et responsabilités du Comité d'Audit et de Gouvernance et ses relations internes et externes.

Ces deux actions de formation ont permis aux membres du Comité d'Audit et de Gouvernance de renforcer leur capacité.

.../...



#### IV. Etats des audits

##### IV.1. Audit des états financiers

En vue de permettre à la Banque de parvenir à la certification de ses comptes, le Comité d'Audit et de Gouvernance a instruit l'Audit Interne à auditer les comptes de la Banque de l'exercice 2010 avant que ceux-ci ne soient examinés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers.

Sur base des conclusions découlant de l'audit des états financiers de l'exercice 2010, le Comité d'Audit et de Gouvernance a recommandé à l'Audit Interne de suivre l'exécution, par les Directions opérationnelles, des recommandations formulées afin de maintenir la certification des états financiers de la Banque.

##### IV.2. Audit des critères quantitatifs du PEG

En ce qui concerne l'audit des critères quantitatifs du Programme Economique du Gouvernement (PEG) avec le FMI, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait suivi l'exécution des travaux en instruisant l'Audit Interne de veiller sur la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur externe, découlant des revues antérieures.

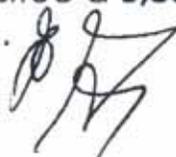
L'encadrement des Directions opérationnelles qui s'en est suivi, avait permis d'obtenir le respect de tous les critères dudit Programme.

#### V. Système de contrôles internes

##### V.1. Appréciation des contrôles internes

S'agissant de l'appréciation des contrôles internes, le Comité d'Audit et de Gouvernance a, à travers l'évaluation de l'exécution du plan pluriannuel d'audit, constaté l'accroissement du niveau général du risque au sein de la Banque. En effet, sur une échelle de 5, le niveau général du risque s'est situé à **3,88** contre **3,81** en 2010.

.../...



Etant donné que cette situation résulte notamment du manque d'appropriation par les opérationnels des contrôles internes, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait instruit l'Audit Interne à organiser avec les Directions opérationnelles, une formation au profit des animateurs de ces dernières sur les contrôles internes pour leur permettre de s'en approprier.

Cette formation fut organisée avec le concours du partenaire Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne « IFACI ».

Parallèlement, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait instruit l'Audit Interne d'organiser les contrôles inopinés des encaisses tant au Siège que dans les entités provinciales aux fins d'amener les opérationnels à renforcer leurs mécanismes de contrôle interne.

#### IV.2. Exécution du plan de trésorerie de la Banque

Sur invitation du Comité d'Audit et de Gouvernance, le Responsable de la Direction de la Comptabilité et du Budget avait eu à présenter l'exécution du plan de trésorerie de la Banque au premier trimestre de 2011.

A cette occasion et en dépit des contraintes auxquelles la Banque devait faire face, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait recommandé à la Direction de la Comptabilité et du Budget de veiller au respect, par tous les organes de la Banque, des instructions de la Haute Direction relatives à l'exécution du budget afin de terminer cet exercice sans déficit.

#### VI. Gestion des risques

Avec la création d'une nouvelle structure chargée de la gestion des risques rattachée à l'Audit Interne, le Comité d'Audit et de Gouvernance s'est employé à la mise sur pied de cette nouvelle structure par l'affectation des unités et la formation de celles-ci en vue de la rendre opérationnelle.

.../...  


## VII. Auditeurs Externes

### VII.1. Audit des états financiers 2010 et du PEG par PWC

Le Cabinet PricewaterhouseCoopers, sélectionné pour auditer les états financiers de la BCC pour les exercices 2011 à 2013, a audité les comptes annuels de la Banque Centrale de l'exercice 2010. Ceux-ci ont été certifiés.

Il n'a pas été noté des points de désaccord entre l'Auditeur externe et le Comité d'Audit et de Gouvernance.

Le Comité d'Audit et de Gouvernance avait alors instruit l'Audit Interne de veiller à la mise en œuvre des recommandations formulées par les Directions opérationnelles.

### VII.2. Audit du réseau de télécommunication par satellite V SAT

Au terme de l'audit du réseau de télécommunication par satellite de la Banque par le **Cabinet JIDCOM**, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait instruit l'Audit Interne de préparer la mise en œuvre des recommandations formulées par l'auditeur externe, en arrêtant un timing pour l'exécution des recommandations formulées étant donné que le Cabinet JIDCOM ne l'avait pas fixé.

### VII.4. Audit de la sécurité informatique

Concernant l'audit de la sécurité informatique assuré par le **Cabinet ATHENA**, consécutivement au crash du système d'information de la Banque intervenu en septembre 2010, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait recommandé à l'Audit Interne de lui communiquer tous les dysfonctionnements ou tous les dangers potentiels que les Auditeurs décèleraient, en vue de permettre une prise de décision et une anticipation plus rapide et plus efficace des problèmes.

.../...  


### VIII. Fonction d'audit interne

Le Comité d'Audit et de Gouvernance veille sur l'exécution de la fonction d'audit interne notamment par l'évaluation de ses activités dont l'exécution du plan pluriannuel d'audit.

La revue de l'exécution du plan pluriannuel d'audit a été assurée au travers de l'examen des rapports d'audit lui présentés sur l'exécution de la tranche annuelle dudit plan. Il en est de même des rapports sur les missions ponctuelles réalisées par l'Audit Interne.

Ces rapports ayant relevé l'accroissement du niveau général du risque à la Banque, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait instruit l'Audit Interne de veiller à l'organisation des contrôles inopinés des encaisses tant au Siège qu'auprès des entités provinciales, suivant ses recommandations de l'exercice 2010.

En outre, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait examiné et approuvé le rapport annuel d'activités de l'Audit Interne de l'exercice 2010.

Par ailleurs, le Comité d'Audit et de Gouvernance avait relayé l'Audit Interne au niveau du Conseil pour l'allocation d'un crédit additionnel nécessaire à l'exécution de la tranche 2011 du plan pluriannuel d'audit.

Il convient également de signaler qu'avec l'admission à la retraite en avril 2011 de Monsieur **Clovis KABAMBI wa ILUNGA**, ancien Auditeur Général, le Comité d'Audit et de Gouvernance a été associé, par la Haute Direction, à la désignation de Monsieur **Richard DISAMB KAZAD IRUNG**, actuel Auditeur Général.

### IX. Conformité à la loi

Les problèmes de violation de la loi qui ont le plus préoccupé le Comité d'Audit et de Gouvernance sont ceux relatifs à l'absence du capital, à l'octroi des avances au Trésor et à la non comptabilisation des intérêts dus par le Trésor sur les avances lui consenties.

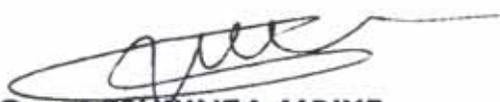
...



Ces problèmes sont en voie d'être résolus dans le cadre de la convention signée entre la Banque et le Ministère des Finances sur la recapitalisation de la Banque.

Enfin, les travaux de modification de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 portant constitution, organisation et fonctionnement de la Banque Centrale sont en cours. Ils seront soumis à l'examen des experts juridiques du FMI avant d'être soumis au Gouvernement et ensuite, au Parlement.

Fait à Kinshasa, le 10 avril 2012



**Omer TSHIUNZA MBIYE**  
Membre



**Albert YUMA MULIMBI**  
Coordonnateur